

C.A. du 04/05/2019 de la S.R.B.

Présents : Hervé Pierre, Stéphane Aubet, Franck Gousseau, Gauthier Guilbaud (RTQ), Hervé Huguet, Joël Laurent, Jean-Yves Marotina, Aurélien Michel,.

1. Journée "faites du sport" samedi 25 mai 2019 de 9h00 à 12h30.

La municipalité, à l'origine de l'opération, a demandé à la SRB d'y participer. Nous organiserons donc des baptêmes gratuits en paddle, planche, catsy et optimist. Toutes ces animations se dérouleront sur le plan d'eau.

Gauthier en supervisera le déroulement. Aurélien Michel sera moniteur en cata avec Clément.

Cette animation nécessite la présence d'un maximum de bénévoles pour aider à l'équipement des participants à la sécurité sur le plan d'eau et à la gestion du matériel.

2. Compte-rendu de la réunion en mairie du samedi 27/04/19.

La municipalité a adopté la journée de 4 jours pour les élèves de l'école élémentaire. De ce fait, elle demande aux associations sportives si elles pourraient organiser des activités le mercredi.

Le CA étudie la possibilité de proposer des créneaux paddle, catsy... afin d'attirer ensuite de nouveaux pratiquants à la SRB. Par contre, la viabilité économique n'est assurée qu'à partir de 6 enfants. Il convient de s'assurer de cette présence minimale (sondage peut-être,) avant de finaliser une offre.

3. Plaquette et flyer tarifaire 2019.

Les nouveaux tarifs ont été validés en janvier 2019, la nouvelle plaquette et le flyer imprimés en mai 2019. Il convient également de modifier cette plaquette de présentation en actualisant les photos. Le délai est trop court cette année pour la modifier.

Afin de se donner de la marge, les tarifs 2020 seront discutés dès septembre 2019 et la plaquette de présentation modifiée en novembre / décembre 2019. Joël et Hervé H s'en chargeront.

4. Point sur les ressources humaines.

Clément a été embauché de fin avril jusqu'au 20/09/2019.

Laureline travaillera du mardi 07/05/19 au 31/05/19 à mi-temps et du 01/06/19 au 14/09/19 à plein temps sur un poste de secrétaire à l'accueil.

Pour la saison estivale (08/07/19 au 31/08/19), l'équipe est au complet.

Par contre, il faut embaucher un B.E. à partir de septembre 2019 afin d'encadrer la voile scolaire. À terme, si la situation du Club le permettait, cet emploi à durée déterminée pourrait se transformer en embauche définitive.

5. Banderoles et cartes membres.

Pour la journée Porte Ouverte du 29/06/19, nous avons demandé à la société Laser-Trophée un devis pour la réalisation de 9 banderoles de 3m X 0,80m modifiables et donc réutilisables. Le coût HT est de 90 € l'unité. Nous devons choisir entre 2 projets.

Afin de pouvoir bénéficier de réductions auprès de nos partenaires, Le Club fournira des cartes aux membres. Elles porteront le nom, le prénom, le numéro de licence, le nom du Club et la liste des enseignes partenaires.

Stéphane s'occupera de la maquette de cette carte.

Elles seront disponibles au Club à partir de la mi-juin.

En attendant, pour bénéficier de réductions chez Décathlon, direct Sailing, etc... vous pouvez justifier de votre qualité de membre de la SRB avec votre licence de l'année.

6. Point Presse.

Le CA a collecté les adresses mail de tous les correspondants presse de La Bernerie. Il faut les contacter pour communiquer sur les activités et les animations menées par la SRB.

Aurélien s'en chargera.

7. Commande de coupe-vent.

Le coloris rouge qui avait été choisi à l'origine n'est plus disponible chez Décathlon. Il ne reste que le noir qui pose des problèmes de sécurité lors des cours collectifs.

Le CA recherche un autre fournisseur.

8. Point sur les inscriptions.

Il semble que l'inscription en ligne ait apporté toutes satisfactions. À ce jour, nous avons 15 PAV et 24 bateaux inscrits.

9. Alvéoles Planches à Voile.

L'occupation des alvéoles Planches à Voile est totalement anarchique. Les racks ont été déplacés, des emplacements attribués à des membres se retrouvent occupés par d'autres et, de proche en proche, plus personne ne s'y retrouve.

Des emplacements supposés être libres ne le sont pas dans les faits.

Le CA rappelle que l'ensemble du matériel d'un membre doit occuper un emplacement et un seul et ce, même s'il dispose de plusieurs planches.

Un mail de rappel sera envoyé aux membres PAV. Le CA les remercie par avance de leur coopération.

10. Bouées de régate.

À ce jour, nous empruntons les bouées de régate du Club des Moutiers. Elles sont en très mauvais état.

La Société Atic nous a présenté un devis de 2 000 € pour le remplacement et le siglage de ces 3 bouées. Le CA va demander au Club des Moutiers de mutualiser l'achat et l'utilisation de ce matériel.

11. Point sur l'équipage Aurélien et Théo.

L'inscription au championnat d'Europe est faite.

Le HC16 a été livré début avril.

Le dossier de sponsoring a été réalisé par Aurélien et Théo. Ils recherchent de nouveaux partenaires et un communiqué de presse est en préparation.

Prochain Conseil d'Administration :

samedi 22 juin 2019 à 10h00